



FORMULAIRE RELATIF AUX DEROGATIONS SCOLAIRES

Commune de CASTELSARRASIN

ENFANT

NOM : Prénom :
Date et lieu de naissance : / / à
Sexe : Féminin Masculin

REPRESENTANTS LEGAUX DE L'ENFANT

Père ou représentant légal 1 :

NOM : Prénom :
Adresse :
Profession :
Lieu de travail :
Téléphone Portable : Fixe :
Email :@.....
Autorité parentale : OUI NON

Mère ou représentant légal 2 :

NOM : Prénom :
Adresse :
Profession :
Lieu de travail :
Téléphone Portable : Fixe :
Email :@.....
Autorité parentale : OUI NON

SCOLARISATION

Ecole de secteur affectée

Ecole de secteur demandée

Motif de la demande de dérogation : sur présentation des originaux des justificatifs.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Raisons médicales (1) | <input type="checkbox"/> Fratrie inscrite dans la même école demandée |
| <input type="checkbox"/> Raisons professionnelles (2) | <input type="checkbox"/> Classe spécialisée (ULIS) |
| <input type="checkbox"/> Déménagement (3) | <input type="checkbox"/> Parent enseignant |
| <input type="checkbox"/> Enfant gardé par une assistance maternelle agréée située dans le périmètre de l'école demandée (4) | |
| <input type="checkbox"/> Enfant gardé par les grands-parents résidant dans la commune et dans le périmètre de l'école demandée (5) | |

En cas de déménagement dans la commune, l'enfant peut être maintenu dans l'école de secteur d'origine le temps de terminer son cycle scolaire. →

Justificatifs à fournir :

- Lettre motivée de Demande de Dérogation
 - Demande de dérogation dûment complétée et signée
- +
- (1) Certificat médical,
 - (2) Contrat de travail des responsables légaux,
 - (3) Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - (4) Contrat de travail et justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'assistante maternelle agréée,
 - (5) Lien de parenté et justificatif de domicile de moins de 3 mois des grands-parents,

IMPORTANT :

Tout dossier sera instruit uniquement si toutes les rubriques sont complétées et les justificatifs joints : il sera identifié par un numéro d'ordre de retour attribué par le Service des Affaires Scolaires.

Toute dérogation scolaire est délivrée sous réserve de place disponible dans l'école demandée, afin de maintenir les structures en place ouvertes ou pour éviter le sureffectif.

La dérogation est accordée jusqu'à la fin du cycle maternel ou élémentaire.

Toute demande de dérogation fera l'objet d'une réponse écrite à la famille avec copie à l'école concernée par le changement (école de secteur ou d'origine / école d'affectation).

AVIS DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET DU MAIRE DE CASTELSARRASIN

Scolarisation de l'enfant dans une école hors secteur :

Accordée : Motif :

Refusée : Motif :

Date : NOM, Prénom :

Cachet et signature :